

## RENSEIGNEMENTS RENTREE 2019/2020

### RENTREE DES ELEVES

#### LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

- 9 H ➤ 1<sup>ères</sup> Bac Professionnel**  
Fin des cours : 12h00 ce jour-là ⇨ Regroupement des 1<sup>ères</sup> Bac Pro  
"Passerelles" pour un temps supplémentaire en fin de matinée
- 13 H ➤ Terminales Bac Professionnel et Terminales CAP**  
Fin des cours : 16h ce jour-là

Reprise des cours : Mercredi 4 septembre 2019 selon l'emploi du temps de la classe

#### MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

- 8 H ➤ 2<sup>ndes</sup> BAC PRO et 2<sup>ndes</sup> CAP**  
Fin des cours : 16h ce jour là

Reprise des cours : Mercredi 4 septembre 2019 selon l'emploi du temps de la classe

✓ Réunion de rencontre avec les parents des 2<sup>ndes</sup> BAC PRO  
Mardi 10 septembre 2019 à 18H

✓ Réunion de rencontre avec les parents des 2<sup>ndes</sup> CAP  
Mardi 10 septembre 2019 à 18H

**EMPLOIS DU TEMPS** : Ils seront communiqués le jour de la rentrée et notés sur le carnet de correspondance des élèves qui sera signé par les parents.

**HORAIRES DES COURS** : 7h55 sonnerie pour début des cours à 8h. Fermeture des grilles à 8h.

**FOURNITURES SCOLAIRES** : sur le site [www.lyceemarcseguin.eu](http://www.lyceemarcseguin.eu)

ONGLET : PRATIQUE>DOCS EN TELECHARGEMENT LIBRE>LISTES DE FOURNITURES

**TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE** pour l'EPS : jogging, short, chaussures de sport.

En 2<sup>de</sup> MRC, 1<sup>er</sup> Commerce/Vente et Ter Commerce/Vente, une tenue commerciale est exigée une fois par semaine, voir courrier spécifique.

Les **livres** doivent être achetés en librairie avec votre **PASS<sup>R</sup>égion**, vous trouverez la liste sur le site [www.lyceemarcseguin.eu](http://www.lyceemarcseguin.eu) > ONGLET : PRATIQUE>DOCS EN TELECHARGEMENT LIBRE>LISTES DE LIVRES



### PASS'Région :

➤ Si vous n'avez pas encore effectué la demande, commandez la carte gratuitement en vous connectant sur [passregion.auvergnherhonealpes.fr](http://passregion.auvergnherhonealpes.fr)

- Un crédit de 50€ à 100€ (selon les filières) pour l'achat de vos livres scolaires
- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle
- 5 places de cinéma à 1€
- 15€ pour l'achat de romans, BD, partitions musicales, ...
- 30€ pour les spectacles et concerts utilisables dans salles et festivals partenaires
- 1 an d'abonnement gratuit et illimité au numérique (musique, vidéos, jeux, ...)
- Accès gratuit et illimité aux musées, centres d'art, sites patrimoniaux et lieux de mémoire

Le PASS'Régi  
on c'est

**EQUIPEMENT PROFESSIONNEL** : Pour les élèves de seconde, ne rien acheter car le lycée s'occupe du 1<sup>er</sup> équipement professionnel grâce à la participation financière de la région Auvergne Rhône Alpes.

Le mardi 3 septembre 2019, un essai de tenues professionnelles avant commande se déroulera au lycée.

## DATES DES PREMIERS CONSEILS DE CLASSES

La présence des parents est obligatoire en 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup> pour ce conseil de classe. Le professeur principal vous fera part de votre horaire. Merci de réserver votre date.

2 <sup>nd</sup> e CAP AEPE	>	le 2 décembre 2019 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e CAP ECMS	>	le 2 décembre 2019 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e CAP OPL	>	le 3 décembre 2019 à partir de 17h30
Term. CAP ECMS	>	le 5 décembre 2019 à partir de 17h30
Term. CAP AEPE	>	le 5 décembre 2019 à partir de 17h30
Term. CAP OPL	>	le 6 décembre 2019 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e Bac Pro MEI et 2 <sup>nd</sup> e Bac Pro SN	>	le 9 janvier 2020 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e Bac Pro LOG et 2 <sup>nd</sup> e Bac Pro MELEC	>	le 10 janvier 2020 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e Bac Pro ASSP A et 2 <sup>nd</sup> e Bac Pro MRC A	>	le 6 janvier 2020 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e Bac Pro ASSP B et 2 <sup>nd</sup> e BAC PRO MRC B	>	le 7 janvier 2020 à partir de 17h30
2 <sup>nd</sup> e Bac Pro BIDT et 2 <sup>nd</sup> e Bac Pro TMSEC	>	le 13 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro COM A et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro ASSP A	>	le 20 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro COM B et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro ASSP B	>	le 21 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro MELEC et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro LOG	>	le 17 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro VENTE et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro MEI	>	le 23 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro SN et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro TMSEC	>	le 24 janvier 2020 à partir de 17h30
1 <sup>ère</sup> Bac Pro BIDT	>	le 27 janvier 2020 à partir de 17h30

**DEMI-PENSION** : Tous les renseignements concernant la cantine seront communiqués le 1<sup>er</sup> jour de classe (prix, modalités de règlement, autorisation trajet).



**INTERNAT** : les précisions seront communiquées par courrier aux élèves internes.

**TRANSPORTS SCOLAIRES** : Pour les élèves utilisant le car, bien vérifier que la demande de carte de transport a été faite auprès des services départementaux compétents.

**BOURSES NATIONALES** :

Pour les **boursiers qui changent d'établissement**, ne pas oublier de faire effectuer le transfert par l'établissement d'origine.

Pour les **nouveaux boursiers**, merci de nous faire parvenir **obligatoirement** une copie de la notification de droits ouverts que vous avez reçue de la part du service académique des bourses.

**ASSURANCE SCOLAIRE Saint-Christophe**

Dès le premier jour de la rentrée scolaire, votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire de la mutuelle Saint Christophe, pour plus d'infos connectez-vous sur l'Espace parents du site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr). Voir le dépliant joint à ce courrier.

**PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL** : Voir le tableau au verso

Pour les élèves de **2° BAC PRO et 2° CAP** ➤ Vous trouverez ci-joint une convention pour que vous puissiez dès à présent rechercher votre stage pour la période.

Pour les élèves de **1<sup>ère</sup> et de Terminale** ➤ veuillez utiliser la convention remise par les enseignants.

**Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> BAC PRO ASSP lieux possibles de PFMP**

***Auprès de personnes âgées :***

- EHPAD : Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes (= maison de retraite)
- EHPA : Établissement pour Personnes Âgées (= foyer logement)
- MAPA : Maison d'Accueil pour Personnes Âgées - MARPA : Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées

***Auprès d'enfants :*** - École maternelle - Crèche, multi-accueil

***Remarque :*** Au cours de la seconde **une PFMP doit être faite auprès d'enfants et une auprès de personnes âgées**

**La formation en milieu professionnel en CAP A E P E (Accompagnement Éducatif Petite Enfance)**

14 semaines au total, soit 7 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 7 semaines en 2<sup>ème</sup> année. Cette formation professionnelle se déroule dans les établissements et services d'accueil tels que : écoles maternelles, crèches, haltes garderies...

**Chaque année**, l'élève doit faire :

- Un stage de 3/4 semaines en crèche ou halte-garderie (avec des enfants entre 3 mois et 2 ans)
- Un stage de 3/4 semaines en école maternelle (avec des enfants de 3 ans à 6 ans)

**LE SECRETARIAT DU LYCEE SERA FERMÉ DU 15 JUILLET AU 21 AOUT 2019 Inklus**

**Horaires d'ouverture à partir du 26/08/2019**

**Du lundi au vendredi ➤ 7h45 - 12h00 13h30 - 17h30**



## Calendrier des PFMP pour l'année scolaire 2019/2020

<b>2ndes CAP AE Petite Enfance</b>	Du 25/11/2019 au 20/12/2019 (4 semaines ) Du 30/03/2020 au 17/04/2020 (3 semaines )
<b>Terminales CAP AE Petite Enfance</b>	Du 23/09/2019 au 18/10/2019 (4 semaines ) Du 27/01/2020 au 21/02/2020 (4 semaines )
<b>2ndes CAP ECMS + OPL</b>	Du 25/11/19 au 20/12/2019 (4 semaines) Du 30/03/2020 au 17/04/2020 (3 semaines )
<b>Terminales CAP ECMS + OPL</b>	Du 23/09/2019 au 18/10/2019 (4 semaines ) Du 27/01/2020 au 21/02/2020 (4 semaines )
<b>2ndes Bac Pro</b>	Du 06/01/2020 au 24/01/2020 (3 semaines ) Du 15/06/2020 au 03/07/2020 (3 semaines )
<b>1ères Bac Pro</b>	Du 12/11/2019 au 20/12/2019 (6 semaines ) Du 18/05/2020 au 12/06/2020 (4 semaines )  <b>BEP vers le Lundi 3 juin</b>  Classe Europe <u>dates approximatives</u> du 08/06/2020 au 03/07/2020 (4 semaines )
<b>Terminales Bac Pro</b>	Du 23/09/2019 au 18/10/2019 (4 semaines ) Du 27/01/2020 au 21/02/2020 (4 semaines )

